

ou 11 heures du soir mais, au moins, nous avions notre courrier.

De cette façon-ci, je crois que la distribution est encore plus retardée. De toute façon, je demande au ministre d'examiner ce point d'un peu plus près pour voir s'il n'y aurait pas moyen de l'améliorer ou de le laisser tel qu'il est. Je crois qu'il y aurait certainement lieu de l'améliorer.

[Traduction]

Mon autre sujet, monsieur le président, ce sont les timbres commémoratifs. Ce point a été soulevé par le député de Queens, et je sais que son éloquence convaincra le ministre. Même s'il est maintenant un peu tard, nous avons encore le temps d'étudier l'opportunité d'émettre des timbres à la mémoire de sir John A. Macdonald et des Pères de la Confédération.

[Français]

**M. Mongrain:** Monsieur le président, dans ce débat sur les crédits du ministère des Postes, je voudrais communiquer un peu à tout ce concert de bonne volonté que l'on constate depuis que ce débat a été amorcé et faire mes remarques très brèves, d'abord, et être aussi agréable que possible envers l'honorable ministre.

Je me permettrai quand même une très courte parenthèse pour le féliciter d'avoir gagné ses élections dans le comté de Hull. Je peux me permettre cela, parce que, lui et moi, sommes des résidents du comté de Hull.

Mais, ce n'est pas l'essentiel de mes remarques. Je ne veux même pas apporter de critique pour ne pas déroger à ce concert de louanges qu'on lui décerne depuis le début. Il y a des choses dont on a parlé, par exemple, la rentabilité du ministère des Postes ou la possibilité peut-être de confier cela à une compagnie de la Couronne.

Je confesse, monsieur le président, que je ne suis pas compétent pour me permettre des opinions sérieuses dans ce domaine et je laisse au ministre et à ses conseils supérieurs, de même qu'à ses collègues, le soin de décider de ces choses.

Il y aurait peut-être une remarque que je pourrais faire relativement à une situation qui me frappe depuis plusieurs années. Il me semble que le système qui veut que certains contrats du ministère des Postes soient nécessairement attribués au plus bas soumissionnaire n'est pas une chose recommandable, dans bien des cas, surtout quand il est évident, à la lumière de l'expérience et de l'avis de ceux qui s'y connaissent, que le prix du plus bas soumissionnaire est évidemment en bas du prix coûtant, qu'il ne pourra pas arriver et qu'on expose alors non seulement un citoyen mais aussi le ministère à des désagréments.

[M. Keays.]

Je ne fais que le mentionner, parce que je sais que le ministre est encore plus au courant que moi de cette situation. Peut-être serait-il possible de trouver un moyen terme qui établirait certaines normes, certains barèmes en dessous desquels le contrat ne sera pas accordé, afin de ne pas exposer le ministère à des désagréments et des individus, qui n'ont pas l'expérience, à se ruiner jusqu'à la fin de leurs jours, dans certains cas.

Monsieur le président, au cours du débat, certaines remarques du député de Queens (M. MacLean) sur la valeur des timbres, tant au point de vue culturel qu'au point de vue information sur ce qui se passe dans le monde, m'ont frappé et m'ont rappelé une chose dont je veux entretenir très brièvement la Chambre. Ce ne sera pas une nouvelle pour l'honorable ministre, puisqu'il en est déjà au courant—il a déjà visité ce que je vais mentionner—mais j'en parle pour lui rafraîchir la mémoire, de même que pour la gouverner de tous mes collègues.

Il existe à Trois-Rivières, une chose qu'on appelle les galeries philatéliques. Cela peut paraître banal au premier abord, mais je crois que c'est une organisation qui est unique en son genre, non seulement au pays mais peut-être aussi dans l'univers.

C'est un citoyen de Trois-Rivières, un philatéliste qui, depuis quinze ans, je crois, a décidé de reconstituer sommairement, brièvement si vous voulez, les grandes phases de l'histoire des pays du monde au moyen de timbres qu'il monte sur des cadres—de façon très artistique, avec des explications, au moyen de lettrage et montage qu'il fait lui-même—qui présentent une apparence tout à fait professionnelle.

C'est une organisation à laquelle il a travaillé, encore une fois, depuis 10 à 15 ans, je crois. C'est un dénommé James Lévesque, et au cas où cela intéresserait le ministre, c'est un ancien organisateur libéral, si cela peut ajouter à son mérite. M. Lévesque a consacré, depuis tout ce temps-là, tout ce qu'il pouvait disposer de ses maigres revenus personnels pour financer tout ce qu'a entraîné cette galerie philatélique, et il a consacré aussi des milliers d'heures à constituer cette réalisation que je crois, encore une fois, unique au monde et qui mérite d'être visitée par tous ceux qui s'intéressent aux timbres.

J'ai dit que le ministre en était au courant, puisqu'il a eu l'occasion de la visiter dernièrement. Je voudrais lui rappeler qu'il serait peut-être opportun, étant donné surtout que celui qui a réalisé ces galeries philatéliques a exprimé à plusieurs reprises la volonté qu'il avait de les léguer—gratuitement, si j'ai bien compris ses intentions—soit à sa ville, soit à son pays, que la chose soit examinée soigneusement par le gouvernement. Possiblement, ces trésors philatéliques pourraient être